



DÉCLARATION LIMINAIRE CSA Alimentation du 12 octobre 2026

Madame la Directrice Générale,

Vous présidez aujourd'hui ce CSA Alimentation pour la première fois dans vos nouvelles fonctions, et nous accueillons votre arrivée avec espoir, mais teinté d'un optimisme cependant mesuré, dans un contexte politique incertain. Dans ce ministère, vous héritez de situations de crises récurrentes, d'agents ballottés au gré de décisions qu'ils ne comprennent plus, d'une fracture entre la DGAL et ses forces vives en régions et dans les départements, de budgets toujours dégradés.

Ce CSA Alimentation est le dernier de cette année 2026, mais aussi le dernier de notre mandature syndicale avant les élections professionnelles de décembre. Il est peut-être donc temps de faire un état des lieux que je souhaite concis sur ces quatre années que nous venons de traverser au sein de cette instance.

Le CSA Alimentation pourrait être un bel outil de concertation et de dialogue social, valeurs auxquelles la CFDT-Agriculture est profondément attachée. Mais qu'en est-il réellement ? Des rendez-vous manqués, une chambre d'enregistrement de décisions déjà prises, des sourires polis, des esquives, et souvent de notre côté un sentiment de frustration : nous sommes confrontés au quotidien à des situations humaines complexes, à des agents en souffrance, à des services parfois en déliquescence, à des outils informatiques obsolètes, à des arbitrages incompréhensibles entre protection de l'humain et protection de notre environnement... Les positions portées par la DGAL, et par notre ministère en général, ne sont, au mieux, pas à la hauteur des attentes du collectif de travail, et au pire, renforcent ce sentiment de décalage entre le « Ce que nous vivons » et « Ce que vous nous répondez ».

Quelle réponse pouvez-vous apporter face au désarroi croissant des agents, en première ligne devant la multiplicité de priorités, martelées par des donneurs d'ordre qui ne poursuivent souvent pas les mêmes objectifs ? Entre les priorités de la DGAL et celles des préfets, c'est souvent le grand écart. Prenons simplement pour exemple les contrôles relatifs au CBD, où les directions départementales ont été sollicitées de manière excessive et inappropriée par certains préfets, obligeant les services à redéployer leurs forces sur des sujets éloignés, voir sans lien avec leurs compétences.

Les arrêts maladie se multiplient, augmentant en nombre et en temps, reflets du mal-être croissant des collègues. Les cadres intermédiaires sont pour beaucoup « au bout du rouleau » et cherchent à partir en espérant trouver enfin un peu de sérénité au travail dans d'autres postes. Mais... existe-t-il encore des postes dans la fonction publique où on peut exercer sereinement ses missions ?

Un dernier constat, et non des moindres, est que les agents de notre ministère sont les derniers à être en face à face avec les exploitants agricoles lors des contrôles, et que ce sont eux qui subissent de plein fouet les réactions de notre société qui s'enlise dans la violence et le désespoir. Dernièrement, lors d'un contrôle en Haute-Loire, des agents de la

DDETSPP ont tenté de réanimer sans succès un éleveur qui venait de se donner la mort juste avant leur arrivée. Je vous laisse imaginer leur détresse, la trace indélébile d'une telle situation, et le sentiment d'impuissance face à un événement aussi dramatique.

Ces quatre dernières années ont vu une dégradation progressive, constante, du dialogue social. Je vous avouerais que nous nous sentons parfois comme Don Quichotte face aux moulins, comme des pots de terre contre des pots de fer. La liste des avancées obtenues pendant cette mandature est faible, trop faible au regard des échanges multiples, des courriers, des relances, des faits inlassablement répétés pour être enfin, mais si peu, entendus. Notre engagement reste intact, notre volonté d'avancer par le dialogue également. Mais pour un dialogue, a fortiori constructif, si on en croit l'étymologie... il faut être au moins deux !

A force d'insister pendant cette mandature, nous avons obtenu que l'ordre du jour et les documents nous soient transmis dans des délais nous permettant d'étudier les supports, du moins de manière plus régulière qu'auparavant. Ceci constitue une avancée que nous soulignons, en espérant qu'à l'avenir, ces bonnes pratiques perdurent.

Les sujets que nous aborderons aujourd'hui répondent pour partie aux attentes des agents relevant du périmètre DGAL. Nous regrettons cependant qu'il s'agisse essentiellement de points d'information et de bilans, peu propices à la négociation. Et le sujet ajouté en dernier lieu la semaine dernière, à savoir la présentation sur la police sanitaire unique et les délégations, a suscité pour notre organisation syndicale des interrogations et quelques inquiétudes que nous exposerons le moment venu lors de cette instance.

La CFDT-Agriculture espère enfin que les réponses à ses questions diverses trouveront des réponses claires et complètes, afin que nous ne soyons pas contraints de continuer à les poser lors des prochaines instances.

Je vous remercie de votre attention.